

**2<sup>e</sup> prix : récompense de 40.00 euros.**

- MME HAINSWORTH Edda ;
- M. MARGNON Daniel.

**3<sup>e</sup> prix : récompense de 30.00 euros.**

- MME DUBOIS Paulette ;
- M. COX Mervyn ;
- M. VAYNE Pierre ;
- MME TISSIER Danièle ;
- M. NEVEU Thierry.

**Diverses délibérations.**

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer les offres concernant le multiservices.*

*Approuve le nouveau plan de financement pour demander une subvention dans le cadre du CRST (Contrat Régional de Solidarité Territoriale).*

*Approuve le plan de financement concernant les demandes de subventions pour le gîte 5, Grand 'Cour (DETR/DSIL, fonds vert, CRST, Fonds propres).*

*Autorise M. le Maire à signer les marchés concernant les travaux du gîte.*

*Approuve le plan de financement concernant le remplacement de l'éclairage public en LED (DETR, fonds vert, CRST, fonds propres).*

*Autorise M. le Maire à signer les marchés concernant l'éclairage public.*

**Achat parcelle A320.**

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la proposition d'achat concernant la parcelle A320, appartenant à Mme Raphaëlle CHARRIER et M. Maxime CHARRIER, pour un montant de 2529.00 euros. Le Conseil Municipal, autorise M. le Maire à signer tous les documents nécessaires auprès du notaire concernant cet achat d'une surface de 562 m<sup>2</sup>.*

**Charte de fonctionnement** du futur réseau des bibliothèques et charte des bénévoles des bibliothèques de niveau 2 et 3.

Le Conseil Municipal, unanimement, approuve les textes de ces deux conventions.

**Modification des jours d'ouverture du secrétariat de la mairie au public.**

Monsieur le Maire propose de modifier les jours d'ouverture du secrétariat de la mairie au public comme suit : **du mardi au vendredi de 12h30 à 17h00**. Celui-ci sera fermé au public le lundi après-midi.

Après discussion, le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité, la modification des jours d'ouverture du secrétariat de la Mairie.

ANNEE 2024

N° 1

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 3 FEVRIER 2024**

**L'an deux mil vingt-quatre, le 3 février, à 9 heures 30,**

Le Conseil Municipal de la commune de POMMIERS dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur GOURINAT Alain, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 08

Nombre de conseillers votants : 08

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 janvier 2024.

**Sont présents :**

Mmes BAUDAT Isabelle, CHAMBLANC Anick, MINEAU Bernadette. MM. DUMONT Pierre, GABILLAUD Jean-Claude, GOURINAT Alain, TISSIER Dominique, WATRINET Laurent.

**Absent excusé :** M. DEFAIT Dominique.

**Absente :** Mme MERLIN Marie.

**Secrétaire de séance :** Mme MINEAU Bernadette désigné à l'unanimité.

**Le procès-verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal** en date du 18 novembre 2023 n'apporte aucun commentaire et est adopté à l'unanimité.

**Tarifs communaux 2024.**

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'adopter les tarifs ci-dessus pour l'année 2024.

**Terrains communaux :**

Fixe le prix des terrains communaux à 3.20 € le m<sup>2</sup>, hors lotissement (6.50 € le m<sup>2</sup>).

**Tarifs cimetière :**

Entretien d'une tombe : 25 €

Location du caveau communal : 0.50 € par jour plus ouverture et fermeture de caveau : 26.50 x 2.

**Concessions à perpétuité :**

2.40 m x 2.20 m = 300 €

2.40 m x 1.10 m = 150 €

**Columbarium cave urne :**

Les tarifs des concessions sont les suivants :

15 ans : 100 €

30 ans : 250 €

50 ans : 300 €

**Salle de réunion :**

**Pour les habitants de la commune :**

Par demi-journée : 8 €

Aux personnes de la commune : 16 €

Aux associations de la commune : gratuit

**Tarifs Salle des fêtes :**

**Pour les habitants de la Commune et les employés communaux :**

Petite Salle : 75 €

Grande Salle : 150 €

Cuisine : 45 €

*(chauffage-climatisation inclus dans le prix de la location).*

Autre utilisation temporaire : 20 €.

**Pour les habitants hors commune :**

Petite Salle : 150 €

Grande Salle : 300 €

Cuisine : 45 €

*(chauffage-climatisation inclus dans le prix de la location).*

**Utilisation pour les associations :**

4 manifestations gratuites par an (hors assemblée générale).

Au-delà, 20 € de participation pour le chauffage et la climatisation.

**Sono :** gratuit, mais uniquement louée aux associations.

**Tennis :** gratuit.

**Tarifs assainissement.**

**Prix du m3 d'eau usée :** 1.90 €/m3.

**Taxe de raccordement pour tout nouveau branchement :** 100.00 euros + frais de raccordement.

**Mise en place d'un forfait de 30 €** pour toute maison raccordée au réseau. Ce forfait ne sera pas ajouté à la facturation si le montant est supérieur à 30 €.

**Vote des taux de la fiscalité directe locale. Fixation des taux d'imposition pour l'année 2024.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les taux des taxes comme suit :

- **Taxe foncière sur les propriétés bâties** : 32.21 % (part communale à 16.00 % + part départementale à 16.21 %) ;
  - **Taxe foncière sur les propriétés non bâties** : 41.57 % ;
  - **Taxe d'habitation sur les résidences secondaires** : 12.00 %
- et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

**Subventions aux associations.**

Malgré un contexte difficile, le Conseil Municipal, à l'unanimité, maintient le montant des subventions allouées aux associations communales et extra communales, à l'identique de 2023.

**Récompenses concours communal année 2023 des maisons fleuries.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de récompenser les lauréats du « **concours communal des maisons fleuries 2023** ». La répartition est la suivante :

**Coup de cœur : récompense de 70.00 euros.**

- MME CARMIGNAT Annie.

**1<sup>er</sup> prix : récompense de 50.00 euros.**

- MME JOLY Odette ;
- MME PERRIN Evelyne ;
- MME GOURINAT Corinne ;
- M. PRUNGET Philippe ;
- MME MC EWAN Kay.

Les jours et heures d'ouverture du secrétariat de la mairie au public s'appliqueront à compter du 19/02/2024.

Les horaires de l'agence postale communale ne sont pas modifiés.

**Contrat de travail M. Judicaël COUCHOUX.** Actuellement en contrat à durée déterminée jusqu'au 30/06/2024. Le Conseil Municipal, valide, à l'unanimité, la création du poste d'adjoint technique de 2eme classe et la titularisation au 01/07/2024.

**Création de postes.** Le Conseil Municipal, valide, à l'unanimité, la création d'un poste d'adjoint technique principal de 1ere classe et celui d'adjoint administratif principal de 1ere classe.

#### **Médailles du travail.**

M. le Maire informe le Conseil Municipal de l'obtention des médailles « vermeil et or » délivrées par M. le Préfet de l'Indre, à Madame Sandrine BLONDET. La remise sera effectuée prochainement.

#### **Délégations (remplacement de M. Jean-Jacques BUREAUD).**

Monsieur le Maire propose de ne pas remplacer le poste de 3<sup>e</sup> adjoint pour les 2 ans à venir mais souhaite attribuer les délégations de fonctions précédemment accordées à M. Jean-Jacques BUREAUD à Mmes Anick CHAMBLANC et Bernadette MINEAU ainsi que les diverses délégations précédemment occupées par le 3<sup>ème</sup> adjoint, celles-ci faisant déjà office.

#### **Délégations syndicats intercommunaux.**

**SDEI :** GOURINAT Alain, MINEAU Bernadette (titulaires) / BAUDAT Isabelle (suppléante).

**SIRSA :** MINEAU Bernadette, DEFAIT Dominique (titulaires) / CHAMBLANC Anick (suppléante).

**Repas à domicile :** CHAMBLANC Anick (titulaire) / MINEAU Bernadette (suppléante).

**Epicerie sociale :** CHAMBLANC Anick (titulaire) / MINEAU Bernadette (suppléante).

**Delta Revie :** CHAMBLANC Anick (titulaire) / MINEAU Bernadette (suppléante).

#### **Délégations CDC.**

**Commission environnementale.** TISSIER Dominique (titulaire) / MINEAU Bernadette (suppléante). **Commission promotion touristique.** MINEAU Bernadette (titulaire) / BAUDAT Isabelle (suppléante). **Commission action sociale.** CHAMBLANC Anick (titulaire) / MINEAU Bernadette (suppléante).

#### **Convention d'adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes.**

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, la proposition du Centre de Gestion de l'Indre pour une cotisation annuelle de 20.00 euros et adhère au dispositif.

#### **Divers.**

Les travaux de la station d'épuration arrivent à leur terme et seront très prochainement réceptionnés.

Les travaux de l'allée du cimetière vont se réalisés à compter de **la 2<sup>e</sup> quinzaine de février.**

L'acte de vente de la maison de Frûlon 91300.00 euros sera très prochainement signé avec M. et Mme Coutant.

**Le 27 février** aura lieu à la salle des fêtes, la réunion annuelle de la SATESE (Service d'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Epuration) avec 60 agents des collectivités, une visite de notre station aura lieu l'après-midi.

**Le 1<sup>er</sup> mars, à 14h30,** nous aurons le plaisir d'accueillir Mme Nadine CHAIB, secrétaire générale (sous-préfète) de la Préfecture auprès de qui nous évoquerons l'ensemble des projets communaux.

**Etat civil 2023**

#### **Naissance :**

HUBERT Thibault, Raphaël, né à Châteauroux, le 06/12/2023.

#### **Décès :**

TERRET Camille, Henri, décédé à Châteauroux, le 6/02/2023 ;

FAUGUET Gérard, René, décédé à Châteauroux, le 25/03/2023 ;

OUVRY Jean-Michel, décédé à Châteauroux, le 25/11/2023 ;

BUREAUD Jean-Jacques, André, décédé à Châteauroux, le 21/12/2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

